

Jeudi 1 mars 2012

## Le #Conseil général du val d'oise propose une nouvelle formule pour les personnes au RSA les plus éloignées de l'emploi.



Le Conseil général du Val d'Oise a décidé d'expérimenter le nouveau dispositif proposé à des bénéficiaires du RSA très éloignés de l'emploi. Cela leur permet de reprendre une activité professionnelle à temps partiel, rémunérée au niveau du SMIC, et en continuant à bénéficier du versement du RSA.

En effet, pour ces personnes il est important de reconstruire des liens sociaux. C'est le premier objectif.

Pour cela, une activité de 7 heures hebdomadaires minimum (CDD de 6 mois, renouvelable) dans une collectivité locale (département, villes, communauté d'agglomération...) ou une association est proposée.

La personne concernée sera accompagnée et "coachée" dans sa démarche de réinsertion par une association spécialisée. Dans le Val d'Oise, c'est l'IFAC –association avec laquelle le Conseil général travaille déjà- qui a été choisie.

Le salaire et l'accompagnement social sont largement pris en compte par l'Etat et le conseil général, ce qui laisse une participation de l'employeur limitée à 5% du coût réel. C'est donc aussi une aide indirecte proposée aux communes et aux associations.

Ce dispositif s'intègre dans la politique active et concrète du Conseil général qui fait du retour ou de l'accès à l'emploi une priorité. Les jeunes et les bénéficiaires du RSA sont les premiers concernés par ces mesures que nous prenons depuis un an, malgré le contexte budgétaire difficile que traverse le Conseil général.

#Philippe metezeau

 Share  1 Plus  
[Email](#)  
[Lien](#)  
[Imprimer](#)

Publié dans : [le conseil général](#) Par Philippe Métezeau

[CONTACT](#) [C.G.U.](#) [SIGNALER UN ABUS](#) [ARTICLES LES PLUS COMMENTÉS](#)